



Animation 3/17 ans

Rentrée 2016
www.ifac.asso.fr/sartrouville



RENTÉE 2016 : TOUT CE QUE VOUS AVIEZ DE BIEN, ET PLUS !



Pour la rentrée 2016, la Ville de Sartrouville et l'Ifac impulsent une nouvelle dynamique d'animation à destination de vos enfants sous l'appellation « Sartrouville Animation ».

La continuité du service

Vous retrouvez l'ensemble des services d'accueil de loisirs et périscolaires : mercredis, vacances et accueils du matin et du soir en période scolaire, ainsi que quelques fonctionnements s'adaptant au mieux à vos besoins familiaux.

Tous les services d'animation : p.4

Rien ne change dans votre organisation quotidienne, inscriptions et réservations se font toujours de manière simple.

Modalités d'inscription et tarifs : p.6

La nouvelle dynamique pédagogique

L'intégration au réseau Ifac est un nouveau souffle pour les équipes d'animation. Elles accèdent à une base de ressources mutualisées qui leur permettront d'enrichir leurs interventions auprès de vos enfants. La force de l'Ifac est aussi ancrée dans l'accompagnement des animateurs, avec un management par la qualité et l'accès à une plateforme de formation interne.



L'Ifac : une association d'éducation populaire au service de la collectivité

L'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil est une association nationale à but non-lucratif, à vocation éducative, sociale et territoriale. L'Ifac se situe parmi les **acteurs majeurs de l'éducation populaire**, avec une vision pratique dans la réponse aux besoins des personnes, de la petite enfance au troisième âge. Son réseau national agit, avec ses adhérents et ses usagers, dans les champs de l'animation socioculturelle, de l'enfance, de la jeunesse, de la citoyenneté et du développement local.



Une association au service des acteurs locaux

L'Ifac a trois métiers :

- la formation ;
- l'animation d'activités et la gestion d'espaces socioculturels et éducatifs ;
- le conseil des acteurs de la vie locale.

L'Ifac est ainsi un carrefour d'échanges et de partenariat avec les élus, les professionnels et les habitants d'un territoire pour l'éducation permanente de tous, le développement des services à la population et le concours à l'initiative locale. Attaché à sa vocation associative et impliqué dans l'économie sociale, la priorité de l'Ifac est la qualité de ses actions.

« L'Ifac revendique d'être une école où chaque individu peut s'exprimer, se responsabiliser, coopérer, expérimenter et s'ouvrir sur le monde, pour que chacun :

- apprenne à son rythme,
- construise ses connaissances selon ses envies et ses projets,
- s'intéresse à l'autre et fasse preuve d'ouverture,
- développe son sens critique et son autonomie,
- accède à une réelle prise de responsabilité dans un environnement vivant et ouvert sur le monde. »



Martial Dutailly - Directeur général de l'Ifac



Quelques chiffres

- 27 000 adhérents
- 150 000 usagers
- 24 délégations locales
- + de 500 communes et associations partenaires
- 1 700 salariés permanents
- 6 500 salariés à l'année

La qualité des accueils

L'Ifac garantit la qualité de l'accueil de ses usagers au sein de ses structures. Il génère une atmosphère propice à la bienveillance et au bien être, favorisant les apprentissages. Il sollicite une dynamique d'accueil en mouvement, allant à la rencontre des différents publics et tissant les liens avec les partenaires locaux.

Charte qualité des accueils de loisirs	
	Garantir le respect de la réglementation en vigueur, des règles de sécurité et des conditions d' accueil .
	Organiser un temps d' accueil de qualité pour l'enfant et sa famille.
	Développer un projet pédagogique adapté aux besoins des enfants et du lieu.
	Proposer des activités en lien avec la vie locale : l'environnement, la culture et le patrimoine.
	Aménager des espaces adaptés aux enfants, aux familles et aux équipes d'animation.
	Former et accompagner nos équipes pour la qualité de nos services.
	Favoriser l'implication des familles dans la vie de l'accueil de loisirs.
	Assurer une communication régulière sur la vie de l'accueil et sur l'Ifac.
www.ifac.asso.fr	

LES SERVICES D'ANIMATION : DES FORMULES À LA CARTE



Réservations
voir p.6

Accueil Périscolaire 3/11ans

Du lundi au vendredi en période scolaire, les enfants des écoles élémentaires et maternelles sont accueillis au sein de la structure maternelle (voir p.8). Les enfants des écoles élémentaires sont transférés par les animateurs dans leur accueil et/ou leur école.

Accueil du matin

■ 7h15 à 8h30 ■



Sans réservation. Inscription obligatoire.

Pause récréative

■ 16h à 16h30 ■



Réservation préalable ou avec cartAnim'. Le goûter n'est pas fourni. Il s'agit du service anciennement appelé «petite garderie».

Accueil du soir maternel

■ 16h à 19h ■



Réservation préalable ou avec cartAnim'. Le goûter est fourni.

Accueil du soir élémentaire

■ 17h30 à 19h ■



Sans réservation, inscription obligatoire. L'accueil est réservé aux enfants qui participent à l'étude surveillée. Ils sont pris en charge directement à la sortie de l'étude par les animateurs.

Accueil de loisirs mercredi 3/11 ans

Le mercredi, en période scolaire, les enfants des écoles maternelles et du "repas seul" sont accueillis au sein de la structure maternelle (voir p.8). Les enfants des écoles élémentaires sont pris en charge par les animateurs directement à la sortie de leur classe et transférés en car sur leur accueil de loisirs. Les familles peuvent venir chercher leurs enfants à partir de 16h30.

Accueil avec repas

■ 11h30 à 19h ■



Réservation préalable ou avec cartAnim'.

Repas seul

■ 11h30 à 14h ■



Réservation préalable obligatoire. Vous pouvez venir chercher votre enfant dès 13h30.

Accueil sans repas

■ 13h30 à 19h ■



Sans réservation. Inscription obligatoire.

Ecole privée

■ 7h15 à 19h ■



Les enfants scolarisés en écoles privées sont accueillis de 7h15 à 19h sur l'accueil Léo Lagrange pour les maternelles et au Club 6/9 ans à l'Espace Jacqueline Auriol pour les élémentaires. Inscription obligatoire.





Accueil de loisirs vacances 3/14 ans

Pendant les vacances, les enfants sont accueillis dans les accueils de loisirs, selon leur école de rattachement (voir p.8).



La réservation préalable est obligatoire. Les arrivées doivent se faire avant 9h15. Vous ne pouvez venir chercher votre enfant qu'à partir de 16h30.

Journée avec repas

■ 7h15 à 19 h ■



1/2 journée avec repas

■ 7h15 à 13h30 ou de 12h à 19h ■



1/2 journée sans repas

■ 7h15 à 12 h et/ou de 13h30 à 19h ■



Espace Jeunes 11/17 ans

L'espace jeunes est une structure de rencontre où chacun peut trouver un endroit pour discuter, échanger, faire du sport, jeux vidéos ou de sociétés. Il dispose d'une connexion internet sécurisée. L'Espace Jeunes est réservé aux jeunes de 11 à 17 ans du collège au lycée.

Des animations de rue sont organisées sur les kits sportifs dans différents quartiers le mercredi hors vacances.

Vacances

■ 14h à 19h ■

Du lundi au vendredi.

Période scolaire

■ Jusqu'à 19h ■

Les mardis jeudis et vendredis de 16h30 à 19h.

Les mercredis et samedis de 14h à 19h.

Nocturnes

■ 20h à 22h ■

Tous les vendredis hors vacances.



S'INSCRIRE POUR 2016/2017



La constitution du dossier d'inscription est obligatoire pour chaque enfant avant de participer à une activité.

Tout enfant possédant déjà un dossier actif à l'Omef aura son dossier transféré à Sartrouville Animation automatiquement. Seul un nouveau mandat SEPA rempli et signé sera à nous retourner (autorisation de prélèvement automatique).

Première inscription

1 Télécharger un dossier sur internet

Dossier d'inscription papier également disponible sur les accueils et à la direction de Sartrouville Animation.

2 Le remplir et signer

3 Joindre les documents

- Photocopie du carnet de santé (vaccinations de l'enfant)
- Une photo de l'enfant
- Demande de prélèvement RIB et mandat SEPA à télécharger, remplir et signer.
- En cas de refus de calcul du quotient familial : formulaire à télécharger, dûment complété
- Le numéro d'Allocataire à la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines.

4 Passer à la direction de Sartrouville Animation

- Déposer son dossier
- Procéder à l'inscription
- Recevoir ses badges et les explications de fonctionnement.

5 Réserver les activités au cours de l'année

6 - Sartrouville animation - Rentrée 2016

Déjà inscrit !

1 Mettre à jour son dossier sur le portail famille

- dossier médical (vaccinations, allergies, PAEA, PAI...);
- personnes habilitées à venir chercher les enfants;
- coordonnées des parents (adresse postale, téléphone...);
- adresse mail valide autre que professionnelle (obligatoire).

Vous pouvez aussi utiliser les **fiches d'inscriptions papiers** disponibles sur les accueils, la direction et le site Internet.

2 Réserver les activités au cours de l'année

Réserver



Avec cartAnim'

Réserver les activités de votre enfant en semaine ou le mercredi en déposant sa carte le matin même, avant 8h30, dans la boîte aux lettres Sartrouville Animation de son école.



Réservation préalable

Réservez les présences de votre enfant directement sur le portail famille ou avec les fiches de réservation disponibles sur les accueils, la direction et le site internet. Avant 23h le jour précédent en période scolaire. 3 à 4 semaines à l'avance pour les vacances (information donnée sur le site internet).



Retrouvez toutes les infos et documents nécessaires sur notre site web :

www.ifac.asso.fr/sartrouville

Le portail famille

Vous pouvez gérer seule et à tout moment, le dossier de votre enfant.

Le portail famille permet très facilement de :

- mettre à jour rapidement les informations de la famille ;
- réserver les activités d'accueils de loisirs et périscolaires ;
- recevoir et payer en ligne sa facture ;
- consulter l'historique de facturation et des paiements ;
- télécharger les documents nécessaires pour les inscriptions ;
- être contacté facilement sur l'adresse email communiquée.

Accéder au portail famille

www.ifac.asso.fr/sartrouville

- Communiquez une adresse email
- Validez votre inscription au portail en cliquant sur le lien indiqué dans un email que vous recevrez.
- Un mot de passe vous sera ensuite communiqué.
- L'accès à l'espace famille sera alors effectif.



Les familles ayant déjà un espace famille actif sur le portail de l'Omef ou ayant déjà donné une adresse email recevront également un email contenant leurs identifiants qu'il faudra à nouveau valider.

Tarification et quotient familial

Les tarifs des activités pour les Sartrouillois sont calculés en fonction du quotient familial de chaque foyer. Voici à titre d'exemples les tranches 1, 15, 30 et non Sartrouillois travaillant sur la commune. Retrouvez sur notre site internet l'ensemble des tarifs.

	Quotient		Jour avec repas	1/2 jour avec repas	1/2 jour sans repas	Repas merc. midi
1	- €	175 €	7,32	4,76	3,29	2,20
15	1 476 €	1 575 €	15,86	10,31	7,14	4,76
30	2 976 €		25,01	16,26	11,25	7,50
Travaillant sur la commune			26,84	17,45	12,08	8,05

	Quotient		Matin	Soir mater.	Soir élém.
1	- €	175 €	1,54	2,34	0,95
15	1 476 €	1 575 €	3,33	5,08	2,06
30	2 976 €		5,25	8,00	3,25
Travaillant sur la commune			5,64	8,59	3,49



Attention : si votre quotient familial n'est pas déterminé chaque année, les activités de Sartrouville Animation vous seront facturées au tarif maximum. Le nouveau quotient est appliqué dès le 1er septembre.

Vous disposez d'un quotient CAF à jour

Vous n'avez rien à faire !



Vous souhaitez que nous calculions votre quotient familial

Vous ne connaissez pas votre quotient familial et vous désirez que Sartrouville Animation s'occupe de tout. Votre numéro d'allocataire à la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines, nous permet, avec votre autorisation, d'accéder à votre dossier à la CAF. Des grilles de tarification basées sur le Quotient Familial par activité sont fixées chaque année (disponible sur demande ou sur notre site web).



Autres cas

Vous êtes :

- non allocataire
- allocataire n'autorisant pas l'accès à leur dossier CAF
- allocataire n'ayant pas un Quotient Familial à jour à la CAF des Yvelines.

Un dossier complet devra impérativement être constitué et transmis à Sartrouville Animation :

- dernier avis d'imposition ;
- attestation des prestations familiales de votre Caisse d'Allocations Familiales datant de moins de 2 mois et mentionnant votre numéro d'allocataire (si allocataire).

A cela s'ajoute, en cas de première inscription de la famille :

- le dernier bulletin de salaire des deux parents ;
- une pièce justifiant la composition de la famille (attestation Vitale, livret de famille...) ;
- un justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF, téléphone...) datant de moins de 3 mois.

Moyens de paiement

- Le prélèvement automatique le 5 du mois, suivant la facturation : le plus simple vous n'avez plus à vous en soucier ;
- le télépaiement avec le portail famille, de chez vous avant la date limite de paiement ;
- par chèque ;
- en espèces en vous déplaçant au service administratif ;
- en carte bleue à partir de 15€ ;
- en mandat cash ;
- en chèques vacances (ANCV) ;
- les tickets CESU ;
- les participations des Comités d'Entreprise.



En cas de difficultés importantes et justifiées pour s'acquitter de sa facture, contactez la direction qui étudiera avec vous et selon le cas, des possibilités d'aides.



La facturation s'effectue dans la première quinzaine du mois suivant, avec règlement obligatoire avant la fin du mois.

Règlement de fonctionnement

L'inscription aux activités vaut acceptation du règlement de fonctionnement. Il est disponible sur demande ou sur le site Internet.

COORDONNÉES



Ecole de votre enfant		Accueil de loisirs et périscolaires			Adresse	Tel		Direction		
Secteur	Maternel	Elémentaire ▲	Périscolaire	Mercredi		Vacances				
Pagnol	Pagnol		Pagnol	Pagnol	Pagnol	Pagnol	35 avenue Dijou	01 82 04 00 21	Fatiha Rahmoune	
	Langevin	Langevin	Langevin	Langevin		Langevin	17 rue de la Convention	01 82 04 00 21		
Casano-va	Casanova	Ferry	Casanova	Casanova	Casanova (2017//2018)	Casanova	23 rue Lamark	01 82 04 00 32	Sophie Beffort	
	Jaurès	Jaurès	Jaurès	Jaurès	Jaurès (2016/2017)	Jaurès	5 rue du bas de la plaine	01 82 04 00 54		
Poulbot					Poulbot (+ Fontaine)	Poulbot	106 rue Voltaire	01 82 04 00 20	Nadia Secci	
	Curie	Curie 1&2	Curie	Curie		Curie	79 rue Robert Villioing	01 82 04 00 96		
	Prévert		Prévert	Prévert		Prévert	64 rue de Chatou	01 82 04 00 43		
	Frank		Frank	Frank		Frank	1 avenue du Gal de Gaulle	01 82 04 00 79		
Fontaine	Fontaine	Groupe scolaire Turgot	Fontaine	Fontaine		Fontaine	24 rue Guy de Maupassant	01 82 04 00 31	Karima Bouakkaz	
	Sévigé		Sévigé	Sévigé		Sévigé	11 rue du temple	01 82 04 00 42		
Lagrange	Lagrange	Lagrange	Lagrange	Lagrange	Lagrange	Lagrange	1 rue Gustave Flaubert	01 82 04 00 28	Luc Ducrot	
	Neruda	Neruda	Neruda			Neruda	7 et 9 rue Fernand Léger	01 82 04 00 52		
	Leger	Merad								
	Bert	Bert	Bert	Bert		Bert	8 rue Paul Bert	01 82 04 00 51		
	Brassens	Brassens								
	Desnos									
	Brossolette	Brossolette	Brossolette	Brossolette		Brossolette	89 rue JP Bourquard	01 82 04 00 34		
▲ Elémentaire mercredi et vacances scolaires : tous les enfants vont au Club 6/9 et à l'Espace Léo Lagrange						Club 6/9	Espace Jacqueline Aurioi	51 av. du Gal de Gaulle	01 82 04 00 19	Djamel Fertas
						Espace Léo Lagrange	Espace Léo Lagrange	7 rue Gustave Flaubert	01 82 04 00 29	
Espace jeunes						Espace Léo Lagrange	102 quai de Seine	01 82 04 00 19		

Pour plus d'informations rejoignez la communauté

www.ifac.asso.fr/sartrouville | facebook

Vous avez une question ? vous pouvez joindre à tout moment le directeur de l'accueil de loisirs de votre enfant ou la direction par email : contact@sartrouville.ifac.asso.fr ou pendant les horaires d'ouverture des accueils.

